

CAPACITE 1^{ère} ANNEE

Epreuves d'admissibilité – 2ème SESSION

MERCREDI 14 JUIN 2017

EPREUVE	HORAIRE	SALLE	Nbre d'ETUDIANTS	ENSEIGNANT
<u>Après-midi</u>				
Droit civil / Droit commercial	14H00 – 17H00	AMPHI C	24	M. GRIGNON / Mme COUPET

JEUDI 15 JUIN 2017

EPREUVE	HORAIRE	SALLE	Nbre d'ETUDIANTS	ENSEIGNANT
<u>Après midi</u>				
Droit public	14H00 – 17H00	AMPHI A	23	M. DE CHARENTENAY

VOUS ETES CONVOQUE UNE DEMI HEURE AVANT LE DEBUT DES EPREUVES.

⊗ RETARD : EN CAS DE RETARD, « AUCUNE ADMISSION A COMPOSER N'EST ACCEPTEE A COMPTER DE L'OUVERTURE DE L'ENVELOPPE CONTENANT LES SUJETS »

⊗ LA CARTE D'ETUDIANT ou TOUTE AUTRE PIECE D'IDENTITE (avec photo) EST A PRESENTER OBLIGATOIREMENT

CAPACITE 2ème ANNEE

Epreuves d'admissibilité - 2ème SESSION

MERCREDI 14 JUIN 2017

EPREUVE	HORAIRE	SALLE	Nbre d'ETUDIANTS	ENSEIGNANT
<u>Matin</u>				
Procédure civile et voie d'exécution	8H30 – 11H30	AMPHI C	1	Mme HUGON

JEUDI 15 JUIN 2017

EPREUVE	HORAIRE	SALLE	Nbre d'ETUDIANTS	ENSEIGNANT
<u>Matin</u>				
Droit pénal	8H30 – 11H30	AMPHI B	1	Mme PONSEILLE

⊗ VOUS ETES CONVOQUE UNE DEMI HEURE AVANT LE DEBUT DES EPREUVES.

⊗ RETARD : EN CAS DE RETARD, « AUCUNE ADMISSION A COMPOSER N'EST ACCEPTEE A COMPTER DE L'OUVERTURE DE L'ENVELOPPE CONTENANT LES SUJETS »

⊗ LA CARTE D'ETUDIANT ou TOUTE AUTRE PIECE D'IDENTITE (avec photo) EST A PRESENTER OBLIGATOIREMENT